

ÉLODIE BURLE-ERRECADE
& VALÉRIE GONTERO-LAUZE (DIR.)

LE MANUSCRIT UNIQUE

Une singularité plurielle





LE MANUSCRIT UNIQUE

Une singularité plurielle

Œuvre dont il ne reste qu'un seul exemplaire, le manuscrit unique nécessite, pour les médiévistes, une adaptation et une façon. On peut même partir de l'affirmation que tout manuscrit médiéval est unique, en tant qu'objet d'art (objet-livre et recueil d'enluminures) et version originale d'un texte (et ce jusqu'à l'invention de l'imprimerie). Cet ouvrage le démontre, l'unicité du livre est pour cette époque à la fois commune – le manuscrit dans sa forme même de copie est toujours unique – et singulière, dans les questions de production, de lecture et de réception qu'elle continue indéfiniment de poser. Électron libre d'une hypothétique tradition, le manuscrit dit « unique », souvent mystérieux et problématique, ouvre la voie à une riche réflexion dont les textes ici rassemblés sont un reflet.

Le manuscrit unique interroge en premier lieu la réception : pourquoi une œuvre nous est-elle parvenue dans un seul manuscrit ? Est-ce à dire que nous avons failli ne jamais la connaître (comme certaines œuvres de Chrétien de Troyes, dont nous ne connaissons que le titre) ? Le manuscrit unique introduit corolairement des problèmes d'édition. L'objet-livre médiéval, lorsqu'il est la source unique dont nous disposons, ne nous est pas forcément familier et demande un travail de lecture et d'interprétation spécifiques. C'est la question de l'intertextualité qu'ouvre pour finir le manuscrit unique. Comment lire ce texte, sinon à la lumière d'autres œuvres ? Les éditions de textes conservés dans un manuscrit unique s'attachent-elles généralement à retrouver les *topoi* du genre, à établir des comparaisons et des rapprochements avec des textes similaires et/ou contemporains ?

Maître de la Cité des Dames, enluminure sur parchemin du *Chevalier errant* de Thomas d'Aleran, ca 1403-1404, Paris, Bibliothèque nationale de France, Fr. 12559, fol. 161v ©BnF, Dist. Rmn-GP/image BnF



UN MANUSCRIT SINGULIER ET UNICUM
À SAINT-AUGUSTIN DE CANTERBURY...

Francis Gingras

ISBN : 979-10-231-5099-5



Cultures et civilisations médiévales
collection dirigée par Jacques Verger et Dominique Boutet

Dernières parutions

Le Rayonnement de la cour des premiers Valois à l'époque d'Eustache Deschamps
Miren Lacassagne (dir.)

Ambedeus. Une forme de la relation à l'autre au Moyen Âge
Cécile Becchia, Marion Chaigne-Legouy et Lætitia Tabard (dir.)

Épistolaire politique. II. Authentiques et autographes
Bruno Dumézil & Laurent Vissière (dir.)

Imja et name. Aux sources de l'anthropologie germanique, anglo-saxonne et slave
Olga Khallieva Boiché

Lire en extraits. Lecture et production des textes de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge
Sébastien Morlet (dir.)

Savoirs et fiction au Moyen Âge et à la Renaissance
Dominique Boutet & Joëlle Ducos (dir.)

Épistolaire politique. I. Gouverner par les lettres
Bruno Dumézil & Laurent Vissière (dir.)

Prédication et propagande au temps d'Édouard III Plantagenêt
Catherine Royer-Hemet

Intus et foris. Une catégorie de la pensée médiévale?
Manuel Guay, Marie-Pascale Halary & Patrick Moran (dir.)

Wenceslas de Bohême. Un prince au carrefour de l'Europe
Jana Fantysová-Matějková

L'Enluminure et le sacré. Irlande et Grande Bretagne, VII^e-VIII^e siècles
Dominique Barbet-Massin

Les Usages de la servitude. Seigneurs et paysans dans le royaume de Bourgogne
(VI^e-XV^e siècle)
Nicolas Carrier

Rerum gestarum scriptor. Histoire et historiographie au Moyen Âge. Mélanges Michel Sot
Magali Coumert, Marie-Céline Isaïa, Klaus Krönert & Sumi Shimahara (dir.)

Hommes, cultures et sociétés à la fin du Moyen Âge.
Liber discipulorum en l'honneur de Philippe Contamine
Patrick Gilli & Jacques Paviot (dir.)

Le Texte médiéval. De la variante à la recréation
Cécile Le Cornec Rochelois, Anne Rochebouet & Anne Salamon (dir.)

Élodie Burle-Errecade & Valérie Gontero-Lauze (dir.)

Le Manuscrit unique

Une singularité plurielle



Ouvrage publié avec le concours la Société de langues et de littératures
médiévales d'oc et d'oïl (SLLMOO) et de Sorbonne Université

Sorbonne Université Presses est un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

Mise en page : Emmanuel Marc Dubois/3d2s (Issigeac/Paris)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren
ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0518-6
© Sorbonne Université Presses, 2018
Adaptation numérique:
© Sorbonne Université Presses, 2025

SORBONNE UNIVERSITÉ PRESSES

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

tél. : +33 (0)1 53 10 57 60

UN MANUSCRIT SINGULIER ET *UNICUM*
À SAINT-AUGUSTIN DE CANTERBURY: LE FABLIAU
UN CHEVALIER ET SA DAME ET UN CLERK
DANS LE MANUSCRIT
CAMBRIDGE, CORPUS CHRISTI COLLEGE 50

Francis Gingras
Université de Montréal

La tradition manuscrite des fabliaux pose de diverses façons le problème du manuscrit unique. Les *unica* comptent pour près de la moitié du corpus (soixante et un sur cent vingt-sept dans le *Nouveau recueil complet des Fabliaux*), mais ils sont concentrés pour l'essentiel dans des recueils qui regroupent par ailleurs au moins une douzaine de fabliaux ou dans des ensembles de pièces attribuées à un même auteur (Gautier le Leu¹, Rutebeuf², Jean de Condé³ ou Watriquet de Couvin⁴). Ce qui signifie que si nous avions perdu, par exemple, les grands recueils de Paris⁵ ou ceux de Berne⁶ et de Berlin⁷, nous n'aurions aucune trace de trente-huit pièces, parmi lesquelles se trouvent des titres aussi connus désormais que *La Saineresse*, *Brunain la Vache au Prestre*, *Le Prestre teint* ou *Le Cuvier*. Malgré leur unicité du point de vue de la transmission manuscrite, ces pièces s'inscrivent dans des séries organisées autour d'un principe générique (la catégorie, quelque peu problématique, du fabliau) ou par une figure auctoriale à laquelle un codex est consacré en tout ou en partie.

¹ Nottingham, Middleton L.M.6.

² Paris, BnF, fr. 1635.

³ Rome, Biblioteca Casanatensis 1598 et Paris, Arsenal 3524.

⁴ Paris, Arsenal 3525.

⁵ Paris, BnF, fr. 837 et fr. 19152. L'un et l'autre ont fait l'objet d'une reproduction en fac-similé, respectivement dans Henri Omont, *Fabliaux, dits et en vers français du XIII^e siècle : fac-similé du manuscrit français 837 de la Bibliothèque nationale*, Paris, Leroux, 1932 et Edmond Faral, *Le Manuscrit 19152 du fonds français de la Bibliothèque nationale : reproduction phototypique publiée avec une introduction*, Paris, Droz, 1934.

⁶ Berne, Burgerbibliothek 354. Sur ce manuscrit, voir Wagih Azzam et Olivier Collet, « *Le Conte du Graal* de Chrétien de Troyes sous l'œil du XIII^e siècle : le témoignage d'un exemplaire atypique (Bürgerbibliothek Bern 354) », dans Olivier Collet, Yasmina Foehr-Janssens et Sylviane Messerli (dir.), *Ce est li fruis selonc la letre. Mélanges offerts à Charles Méla*, Paris, Champion, 2002, p. 69-93.

⁷ Berlin, Hamilton 257.

Depuis la disparition du manuscrit où figurait *La Vescie a Prestre*, dans l'incendie de la bibliothèque de Turin en 1904, il ne se trouve plus aujourd'hui que deux exemplaires d'*unica* isolés dans des recueils ne comportant pas d'autres fabliaux : *Le Moigne* dans le manuscrit de Paris, BnF, Rothschild 2800, où le fabliau se trouve après le *Roman de la Rose*, mais où figurent cependant d'autres récits brefs (le *Dit de la Tramontaine* et le *Lai des III. chevaliers*), et le fabliau *Un chevalier et sa dame et un clerk* dans le manuscrit conservé aujourd'hui à la bibliothèque de Cambridge, Corpus Christi College 50. Richard Trachsler s'est intéressé au premier dans une étude générale consacrée aux recueils de fabliaux⁸, et je souhaite aborder ici le cas sans doute encore plus particulier du second.

Car ce manuscrit est unique à plus d'un titre. Au sens strict, d'abord, puisqu'il renferme un *unicum*, la seule version connue du fabliau *Un chevalier et sa dame et un clerk*. Mais il se singularise aussi par sa composition et par son histoire : recueil qui procède à un apparent mélange des genres (histoire, roman, chanson de geste, fabliau, récit didactico-religieux), il se trouvait au nombre des rares manuscrits vernaculaires conservés dans la bibliothèque médiévale de l'abbaye Saint-Augustin de Canterbury. Il s'agit donc d'étudier aussi bien le statut d'*unicum* de ce fabliau, dont on connaît par ailleurs des versions voisines et dont on a de longue date questionné l'unité, mais aussi d'interroger l'organisation de ce recueil qui, par son histoire et sa présence dans une bibliothèque abbatiale, ouvre de nouvelles pistes dans la discussion sur la définition du fabliau.

UN UNICUM DANS LE CORPUS DES FABLIAUX

Outre sa singularité d'*unicum* isolé dans un manuscrit par ailleurs exempt de fabliaux, le récit du *Chevalier, sa dame et un clerk* fait aussi partie du groupe très restreint des fabliaux anglo-normands. Sur les cent vingt-sept titres retenus par les éditeurs du *Nouveau recueil complet des fabliaux*, sept seulement peuvent prétendre à cette qualification. De ceux là, on compte trois *unica* : outre le texte qui m'occupe aujourd'hui, deux fabliaux, *La Gageure* et *Le Chevalier a la corbeille*, qui ne se trouvent que dans le manuscrit Harley 2253 de la British Library. Trois autres sont des versions insulaires bien distinctes de leur homologue continental : *Le Chevalier qui fist parler les cons* et *Les Trois Dames qui troverent l'anel*, dans des versions propres au même manuscrit, et *Le Héron*, variante de *Cele qui fu foute et desfoute pour une Grue* qui n'est connue que par le fragment de Clermont-Ferrand⁹.

⁸ Richard Trachsler, « Observations sur les “recueils de fabliaux” », dans Yasmina Föhr-Janssens et Olivier Collet (dir.), *Le Recueil au Moyen Âge. Le Moyen Âge central*, Turnhout, Brepols, 2010, p. 35-46.

⁹ Le septième est une version acéphale des *Quatre Sohais saint Martin*.

Dans une certaine mesure, le fabliau du *Chevalier, sa dame et un clerk* pourrait aussi être considéré comme une version particulière de *La Borgoise d'Orliens*, fabliau conservé, lui, dans trois manuscrits distincts. Plus généralement, on trouve là une variation sur le thème du cocu battu et content, qui fera les beaux jours des récits brefs jusque dans les *Contes* de La Fontaine¹⁰. Il s'agit, dans la version anglo-normande comme ailleurs, d'un mari qui, afin de surprendre sa femme dont on lui a appris qu'elle le trompait avec un étudiant de passage, feint de s'éloigner du domicile conjugal pour mieux revenir sous les habits d'un clerc. Vite reconnu par sa femme, le mari est invité à patienter dans un réduit avant que la perspicace épouse, profitant de l'enfermement du mari jaloux, s'adonne à ses ébats avec le véritable clerc avant de dénoncer à sa maisonnée le faux clerc comme un importun qui s'en prendrait à sa vertu. Sauvagement battu par les serviteurs de la dame, le mari est néanmoins ravi, convaincu d'avoir ainsi prouvé la fidélité exemplaire de sa femme.

Le fabliau du manuscrit de Cambridge se distingue d'abord par le statut des protagonistes qui forment un triangle qui lui vaut d'ailleurs son titre, indiqué dans la marge inférieure gauche par une main contemporaine (peut-être la même que celle qui a copié le fabliau). Dans *La Borgoise d'Orliens*, comme dans la version parallèle de *La Dame qui fit battre son mari*, les époux sont originaires d'Orléans, pour la dame rusée, et d'Amiens pour le mari qui « de marchandise et d'usure / savoit touz les tours et les poins » (v. 6-7)¹¹. Dans la version anglo-normande, le mari est un chevalier qui se distingue à la chasse et dans les tournois, tandis que l'épouse, « cortaise et bele » (v. 13), se rend à l'église tous les jours. Le contraste est grand avec le monde des marchands usuriers du fabliau continental ; il invite cependant à rapprocher la version insulaire de la *novas* occitane du *Castia Gilos* où le cocu battu est un chevalier aragonais du nom d'Alphonse de Barbastre (v. 41-43)¹². Le triangle n'est toutefois pas exactement celui qui définit le texte anglo-normand puisque l'amant n'y est pas un clerc, mais plutôt un « cassatz » du mari, c'est-à-dire un de ses vassaux.

Le fait que l'amant soit un clerc n'est pas anodin puisque la trame même du récit se singularise dans l'ensemble du corpus des fabliaux par le statut de cet amant clerc vainqueur d'un mari chevalier. Dans tous les autres cas où le mari trompé est chevalier, l'amant victorieux est lui aussi chevalier. Le cas (unique)

¹⁰ Sur les différentes adaptations du thème, voir Göran Bornäs, « *Le Cocu battu et content* : étude sur un conte de La Fontaine », *Studia Neophilologica*, 44, 1972/1, p. 37-61.

¹¹ Tous les fabliaux sont cités d'après le *Nouveau recueil complet des fabliaux*, éd. Willem Noomen et Nico van den Boogaard, 10 vol., Assen, Van Gorcum, 1983-1998.

¹² Éd. Suzanne Méjean-Thiolier, dans *Nouvelles courtoises occitanes et françaises*, Paris, LGF, coll. « Lettres gothiques », 1997. Sur ce type de *novas*, voir Dominique-Luce Dudemaine, *Flamenca et les « novas » à triangle amoureux : contestation et renouveau de la « fin'amor »*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2007.

où le mari est chevalier et l'amant prêtre n'est en réalité qu'une incise dans le fabliau du *Pescheor de Pont-Sur-Seine* (v. 84-98) permettant d'expliquer que le cadavre péché par le mari est celui d'un prêtre tué par un chevalier qui l'avait surpris dans les bras de sa femme et, dans ce cas, l'amant est bien vaincu et non vainqueur. Le fabliau du *Chevalier, sa dame et un clerk* est en fait le seul exemple connu d'un mari chevalier cocufié par un clerc, quoique le récit prenne la peine de préciser que « fiz de chevalier estoit » (v. 69).

Plus encore que par la redéfinition de la trame et la modulation du statut des protagonistes du triangle amoureux, le fabliau se distingue par le traitement particulier qu'il réserve au récit, et dans lequel les jeux intertextuels renvoyant au roman courtois se lisent très nettement. L'allusion prend même la forme de la citation à peine déguisée du *Tristan* de Thomas d'Angleterre pour qualifier la relation problématique, encore compliquée dans le fabliau anglo-normand par l'intrusion d'un quatrième terme dans l'équation amoureuse puisque, contrairement aux autres versions, la chambrière est ici amoureuse du clerc auquel la dame se refuse initialement :

Ici avoit estrange amur
Nul ne savoit de autrui dolur
(*Un chevalier, sa dame et un clerk*,
v. 113-114)

Entre ces quatre ot estrange amor
Tut en ourent painne et dolur.
(Thomas, *Tristan*, fragment de Turin,
v. 71-72¹³)

Le jeu de la citation passe encore par l'*Omnia vincit amor* de Virgile (*Bucoliques*, X, v. 69) que le narrateur s'approprie pour commenter le comportement de la chambrière amoureuse en une formulation où la syntaxe est brisée, précisément, par l'intrusion de la citation :

La damoiselle ki amur destreint
– Amur est celi qui tut veint –
Ne se pout plus detenir. (*Un Chevalier, sa dame et un clerk*, v. 195-197)

La culture courtoise s'immisce ainsi dans la trame et dans le texte d'un fabliau qui s'en trouve dès lors sérieusement transformé.

L'abandon de la femme aux caresses du clerc reprend également les codes d'une scène canonique du roman courtois, où l'amoureux transi souffre d'un mal d'amour décrit avec force détails. Le fabliau anglo-normand s'inscrit, là encore, dans une longue tradition littéraire pouvant s'autoriser d'Ovide, puisque l'auteur des *Remedia amoris* recommandait déjà de jouer la comédie du malade par amour, afin de gagner à sa cause l'objet de ses désirs. Or si la

¹³ Thomas, *Les Fragments du Roman de Tristan, poème du XII^e siècle*, éd. Bartina H. Wind, Genève/Paris, Droz/Minard, coll. « Textes littéraires français », 1960.

simulation du mal d'amour s'accorderait bien à l'univers déceptif des fabliaux, dans le récit du *Chevalier, sa dame et un clerk*, le mal d'amour du jeune homme et de la chambrière n'est pas feint :

Li cleric par fine foleisun
Ama tant ke il enmaladi
Sa colur, sa beauté perdi.
De la pucele vus puis dire
Que ele entra en tel martire
Por le clerk, kar forment l'amat,
Por poi ke sun sen se rechaungat. (*Ibid.*, v. 120-126)

La « translation » de *Pyrame et Thisbé* dans les années 1160 avait ainsi consacré un long développement au mal d'amour parallèle des deux amants, contribuant à alimenter ce qui allait devenir un *topos* dans la description de la *fin' amor*. L'auteur du récit anglo-normand en semble d'ailleurs bien conscient, qui présente la cause de la maladie du clerc comme « fine foleisun » (v. 120). Il accorde ainsi l'adjectif caractéristique de l'idéal amoureux développé par les poètes vernaculaires avec la définition médicale de l'amour, perçu comme une forme de folie par la médecine médiévale¹⁴.

Cette tonalité particulière, très rare – voire introuvable – ailleurs dans le corpus des fabliaux, a suscité des réactions contrastées de la part de la critique. Redécouvert à la fin du XIX^e siècle par Paul Meyer, qui s'était exilé en Angleterre pendant les événements de la Commune et en avait profité pour explorer les fonds manuscrits de Cambridge, le fabliau fait l'objet d'une première édition dans le premier numéro de *Romania*. Le cofondateur de la revue le compare avantageusement à ses pairs, notamment *La Borgoise d'Orliens*, en louant le fait que, dans ce fabliau, « tout est fin, de bon ton et presque distingué. [...] Le tout est déduit et raconté de la façon la plus naturelle et la plus gracieuse, et ce fabliau fait grand honneur au poète anglais à qui nous le devons¹⁵ ». L'enthousiasme de son premier éditeur pour ce texte hors norme n'a pas souvent été partagé depuis. Ainsi Joseph Bédier n'était guère convaincu par ce « trouvère [qui] s'est mis en frais de psychologie pour aboutir à la même histoire grossière que tout à l'heure [*La Borgoise d'Orliens*]¹⁶ ». Per Nykrog qualifiait le début du fabliau de

¹⁴ Pour Constantin l'Africain, par exemple, l'amour se définit comme « une maladie qui touche le cerveau » (« *Amor, qui et eros dicitur, morbus est cerebor contiguus* » [*Viaticum*, I, 1]). Voir Mary Frances Wack, *Lovesickness in the Middle Ages*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1990.

¹⁵ Paul Meyer, « *Le Chevalier, la dame et le clerk*, fabliau anglo-normand publié pour la première fois d'après un ms. de C.C.C.C. », *Romania*, I, 1872, p. 70.

¹⁶ Joseph Bédier, *Les Fabliaux : études de littérature populaire et d'histoire littéraire du Moyen Âge*, Paris, Champion, 1925, 4^e éd., p. 301.

« nouvelle courtoise des plus exaltées » aboutissant à « un mélange des genres » fâcheux et maladroit. Pour l'érudit danois, il était « surtout désagréable que cette combinaison amène le conteur à rompre l'unité des caractères, unité qui par ailleurs est pratiquement toujours observée dans les fabliaux »¹⁷. En réalité, l'enthousiasme de Paul Meyer comme le malaise de Per Nykrog reposent sur le fait que ce fabliau détonne dans le corpus du genre.

Sans doute faut-il rappeler ici que ce texte, contrairement à bien d'autres, ne se désigne jamais lui-même comme fabliau. En fait, la seule marque générique qui lui ait été associée au Moyen Âge est celle que l'on trouve dans sa marge inférieure, où le récit est accompagné du terme problématique de *Romanz*. Parmi les quelques cent vingt-sept narrations brèves généralement associées au corpus des fabliaux, quatre textes seulement se désignent comme *roman* et chaque fois dans un seul manuscrit : *Le Vilain au buffet*, contre la leçon *fabliaus* dans les trois autres témoins¹⁸, *La Veuve de Gautier le Leu*¹⁹, là encore dans une leçon unique²⁰, *Le Meunier d'Arleux* dans une formule d'*explicit*²¹ et *Le Prêtre qu'on porte*, toujours dans une leçon propre à un seul manuscrit.

Il est particulièrement intéressant de constater que cette dernière variante se trouve dans un passage où l'auteur insiste sur son rapport à la brièveté :

Car vous arai conter et dit.I. roumanc qui n'est mie briés;
A entendre est pesans et griés
Et mout longe en est la matere
De plus n'en serai recordere
Car en tant est il auques lons;
Savés comment est ses drois nons:
Li rommans de *La Longe Nuit*. (*Le Prêtre qu'on porte*, v. 1150-1157)

Sans compter son titre, qui met en évidence sa propre durée, le fabliau est effectivement, après *Trubert*, l'un des plus étendus du corpus (1664 vers). Il est d'ailleurs l'un des deux seuls fabliaux à circuler de manière indépendante, dans un manuscrit qui n'est pas un recueil²². Ce « long fabliau » pourrait donc revendiquer l'appellation de *roman*, mais l'étiquette ne va pas de soi si l'on se penche sur le seul autre témoin manuscrit de ce texte où les termes *flablet* et

¹⁷ Per Nykrog, *Les Fabliaux*, nouvelle éd., Genève, Droz, 1973, p. 68.

¹⁸ « D'or en avant cis romans conte » (Paris, BnF, fr. 1553, fol. 505ra).

¹⁹ Il est d'ailleurs significatif que la critique moderne hésite toujours à considérer ce texte comme un fabliau.

²⁰ « Li romans faut, dreciés le doit » (Nottingham, Middleton L.M. 6, fol. 341v a).

²¹ « Chi faut li Ronmans del Mannier » (Paris, BnF, fr. 1553, fol. 508).

²² Paris, BnF, fr. 2188. Le seul autre exemple connu à ce jour est représenté par le manuscrit d'Oxford, Douce 111, qui ne contient que le fabliau du *Chevalier a la robe vermeille* et ne compte qu'onze feuillets.

fabliaus occupent la place respective des mots *roumanc* et *rommans* (Paris, BnF, fr. 12603).

Les rubriqueurs hésitent aussi à user du terme *roman* pour intituler un fabliau. Dans l'ensemble du corpus et à travers tous les manuscrits parvenus jusqu'à nous, on ne relève que deux autres cas de cet usage : celui des *Braies au Cordelier*, désigné comme *flablel* par son auteur mais intitulé *Romanz des braies* dans le manuscrit fr. 19152 de la Bibliothèque nationale de France et *La Dame escoillée* (à la fin de la colonne précédente²³, dans le manuscrit de l'Arsenal 3114, avant une rubrique qui se contente, elle, du titre *De la vielle escoillie*²⁴). L'intitulé « Romanz de un chivaler et de sa dame et de un clerk » contribue donc aussi à singulariser ce texte dans le corpus des fabliaux et, mieux encore, à signaler que cette singularité a été perçue dès le Moyen Âge. Le manuscrit laisse ainsi une trace du problème de réception générique posé par ce texte, problème qui pourrait trouver un début de solution dans l'analyse du manuscrit qui nous l'a transmis, lui aussi singularisé, par son contenu et par son histoire.

31

UN RECUEIL UNIQUE

Le manuscrit de Cambridge, Corpus Christi College 50 compte aujourd'hui 181 feuillets de parchemin mesurant 335 mm par 230, auxquels ont été ajoutés 8 feuillets tirés d'un recueil juridique du XIII^e siècle. Par sa dimension, ce codex se situe dans la fourchette supérieure des recueils ayant transmis un ou plusieurs fabliaux. Le parchemin est de qualité médiocre, comme en témoignent les folios 98 et 125 qui avaient respectivement été entaillés et troués avant la copie. Le texte a été copié sur deux colonnes de quarante-deux lignes (la réglure est dans l'ensemble bien visible, et la piqûre l'est par endroits) dans la seconde moitié du XIII^e siècle. On peut restreindre la période de copie au deuxième tiers du XIII^e siècle puisqu'une liste des rois d'Angleterre, qui figure au folio 6r, s'arrête à Henri III Plantagenêt, qui a régné de 1227 à 1272.

La décoration est sobre, limitée à des initiales filigranées à l'encre bleue et rouge, généralement sur deux unités de réglure, sauf au premier folio où une lettre fleurie occupe onze unités de réglure et aux folios 6v et 67v où l'initiale filigranée compte respectivement six et cinq unités de réglure. La décoration est encore plus sobre à partir du folio 91 (qui commence avec notre fabliau), se limitant à une initiale filigranée sur trois unités de réglure pour marquer le début du texte et celui du texte suivant (*Amis et Amiloun*) puis à de rares initiales

23 « Ici commence li rommans et li dis de la vielle escoillie » (Paris, Arsenal 3114, fol. 11b).

24 *Ibid.*, fol. 11c. L'*explicit* donne encore une autre dénomination puisqu'on lit : « Explicit. Ci faut li contes de la vielle escoillié » (*ibid.*, fol. 14v).

ornées (sept pour l'ensemble du roman, dont trois sur le seul folio 95v). Les lettres filigranées redeviennent plus nombreuses (et mesurent généralement trois unités de réglure) à partir du folio 103, où le roman de *Gui de Warwick* commence avec deux lettres émancées de quatre unités de réglure et est surmonté d'une moulure bicolore.

La portion moins décorée, où le fabliau est copié en ouverture, correspond à un nouveau cahier, le neuvième, un sénion, comme la majorité des cahiers du codex. Un premier ensemble de sept sénions et d'un ternion a ainsi été utilisé pour copier la généalogie des rois de Bretagne depuis Brut, une liste des rois de Hengist jusqu'à Henri III et le *Brut* de Wace auquel a été ajouté, d'une main différente mais pratiquement contemporaine, sur le dernier folio resté vierge, une recension des rois d'Angleterre, d'Egbert jusqu'à Henri III. Le roman de *Gui de Warwick* occupe, lui, le dernier ensemble composé aussi de sept sénions auxquels a été adjoint un quaternion dont le verso du dernier folio est resté vierge. Le neuvième cahier, qui fait la transition entre les deux parties, est donc celui qui se distingue à la fois par sa décoration presque inexistante et par le contenu qui ne correspond pas au cadre historique – ou pseudo-historique – anglais des pièces qui occupent les seize cahiers qui l'encadrent. Ce cahier donne ainsi à la suite, et copiés d'une même main, le fabliau du *Chevalier, sa dame et un clerk*, la version anglo-normande (en octosyllabes) d'*Amis et Amiloun*, histoire d'une amitié si exemplaire qu'elle peut aller jusqu'au sacrifice de ses propres enfants pour guérir un compagnon atteint de la lèpre, et le court poème des *Quatre Filles Nostre Seigneur*, texte didactique sur les quatre vertus que sont Miséricorde, Vérité, Justice et Paix, incomplet et écrit d'une autre encre.

La foliation du manuscrit est moderne, de même que les signatures en chiffres arabes au début de tous les cahiers. Des réclames médiévales sont cependant visibles au verso du dernier folio de la plupart des cahiers²⁵, mais pas dans le huitième cahier. Il faut dire que la fin de ce ternion était vierge jusqu'à ce qu'on y ajoute les éléments sur les rois anglais, peut-être après la reliure. La séquence *Quatre Filles Nostre Seigneur* et *Gui de Warwick* est cependant ancienne, comme le prouve la rubrique d'une main contemporaine (peut-être la même) qui annonce, au verso de la deuxième colonne du folio qui clôture le neuvième cahier (102v b), la fin de l'histoire des *Quatre Sœurs* et le début de *Gui de Warwick*:

Ci fine l'estorie de quatre serurs
Ke furent vailanz e de bone murs

²⁵ Les réclames sont toujours bien lisibles à la fin des cahiers 1, 3, 4, 5, 13 et 14, mais parfois partiellement rognées par le couteau du relieur, comme au dernier folio des cahiers 6, 10 et 15.

E commence l'estorie de Guiun
 Ke de Warwyk porta le nun
 Et de tout cys compaynuns
 Ke furent tre noble baruns
 Ke de la bone Engletere furent nez
 Des plus riches et plus noble barnez. (fol. 102v b)

L'ancienneté du regroupement est confirmée par le catalogue de la bibliothèque de l'abbaye Saint-Augustin de Canterbury, établi entre 1491 et 1497, et qui en décrit le contenu tel que nous le connaissons aujourd'hui :

Historia Britonum in gallico et in eodem libro / Narracio de quodam milite et uxore sua / amicus et amelius / historia de iiij^r sororibus / Gesta Guydonis de Warewyk in gallico et / nomina Regum britannie ab adventu Bruti in Albion usque ad adventum Saxonum in britannia cum A. in principio / 2 fo. Postea D. G²⁶

Le manuscrit porte d'ailleurs toujours deux marques de possession qui renvoient à Saint-Augustin de Canterbury : un premier *ex librī* au recto du premier folio, « *de librario S. Aug. cum. A.* » et un autre au folio 6 : « *Liber de librario S. Aug. Cantuarie Dist. Grā* ». L'association de ces titres, en apparence hétéroclites, est donc bien médiévale et semble tout à fait digne de figurer dans une bibliothèque aussi prestigieuse que celle de Canterbury.

La place de ce manuscrit dans la bibliothèque de l'abbaye le singularise pourtant encore davantage. D'abord, il compte parmi les rares ouvrages en langue vernaculaire de cette imposante bibliothèque médiévale. Des 1 837 ouvrages collationnés au xv^e siècle, seuls 35 livres sont rédigés en langue vernaculaire (33 en français et 2 en anglais), soit moins de 2 %. L'immense majorité de ces ouvrages, dont certains à contenu profane (notamment un *Lancelot*, un livre du *Graal*, un *Ipomédon* et un *Perceval*), sont présentés comme appartenant à des moines qui ont dû les léguer à leur arrivée au monastère. Ainsi, à lui seul, Thomas Arnold possédait 11 des 34 volumes du fonds vernaculaire. En fait, notre recueil est l'un des seuls à ne pas être associé à un propriétaire particulier. Les 7 autres dans ce cas sont des ouvrages à la vocation didactique affirmée, la compilation théologique de Pierre d'Abernon intitulée la *Lumière aus lais*, deux traités de Robert Grosseteste et une traduction du *Speculum Ecclesiae*. La présence d'un texte profane, et plus encore d'un fabliau, semble d'autant plus étrange dans cette bibliothèque essentiellement didactique et religieuse. Non

²⁶ Dublin, Trinity College 128, fol. 112a. *The Ancient Libraries of Canterbury and Dover. The catalogues of the libraries of Christ church priory and St Augustine's abbey at Canterbury and of St Martin's priory at Dover*, éd. Montague Rhodes James, Cambridge, Cambridge University Press, 1903, p. 372.

seulement le texte détonne au milieu de ce recueil-bibliothèque, mais il occupe à l'évidence une place à part dans la bibliothèque proprement dite.

Car il est même possible de savoir qu'il se trouvait d'abord, physiquement, en excellente compagnie dans la section *A* de la bibliothèque, avant de retrouver, plus tard, les autres ouvrages vernaculaires et la littérature profane, dans la section *D. G*. Le fabliau se trouve ainsi curieusement isolé, non seulement dans le recueil, mais aussi dans le catalogue de la bibliothèque et mieux encore dans le lieu même où le livre était conservé. Déjà à part dans le corpus des fabliaux en raison de sa composition et de son vernis courtois, *Un chevalier, sa dame et un clerk* se révèle un objet étrange, qui a eu l'heure d'entrer assez tôt dans la bibliothèque de Canterbury au sein d'un recueil à dominante historique et didactique. Il y côtoie, dans la même section, saint Augustin, Priscien et Ovide.

La question se pose alors de savoir ce qu'un fabliau peut bien faire à côté d'ouvrages aussi bien autorisés et dans une aussi vénérable institution, d'autant que, contrairement à d'autres ouvrages profanes, il ne semble pas avoir été légué par un moine qui en aurait fait l'acquisition avant son entrée à l'abbaye. Or la lecture du fabliau et son contexte codicologique, qui s'éclairent mutuellement, apportent des éléments de réponse en invitant à repenser la définition du genre. Soit l'on adopte une définition restrictive, en se fondant notamment sur la généricté auctoriale revendiquée dans le texte même, et alors l'attribution au genre du fabliau est loin d'être assurée (le texte ne donne aucun élément d'identification générique précis et, par la nature de ses personnages et de la topique qu'il revisite, il s'inscrit au moins partiellement dans le registre du roman courtois). Soit l'on en profite au contraire pour élargir la définition du fabliau en renonçant à sa dimension comique (les fameux « contes à rire du Moyen Âge ») pour se contenter d'éléments formels (forme narrative brève en couplets d'octosyllabes) qui ne permet toutefois pas de le distinguer *a priori*, entre autres, du lai ou de l'isopet.

La dimension exemplaire du récit devrait alors sans doute aussi entrer dans la définition. La coprésence dans onze manuscrits de fabliaux, d'isopets et/ou de traduction de la *Disciplina clericalis* plaide en faveur de cet élément de définition, comme le fait dans notre recueil la copie, au sein de la même unité codicologique (le neuvième cahier), du roman de l'amitié exemplaire qu'est *Amis et Amiloun* et du récit didactique des *Quatre Filles Nostre Seigneur*. On a d'ailleurs aussi qualifié *Gui de Warwick* d'« exemplary romance²⁷ ». Le récit du *Chevalier, sa dame et un clerk* se présenterait donc moins comme un « conte

²⁷ Susan Crane Dannembaum, « *Guy of Warwick* and the Question of Exemplary Romance », *Genre*, 17, 1984, p. 351-374.

à rire » que comme un *exemplum* courtois, le développement narratif d'une question de casuistique amoureuse, à savoir si, pour une dame bien mariée, « meuz li vaut fere un pecché, / ke seit encontre sa volenté / ke apertement e de gré suffrir / un tel honme pur li morir » (v. 345-348). Le narrateur prend soin de bien poser la question de l'intention, de même qu'il insiste dans sa conclusion sur la pénitence sincère de la dame qui se conforme au ferme propos de ne plus pécher, ce qui permet au texte de conclure sur l'âme de la bonne dame rendue à Dieu.

Dans ce récit, la part du rire est ainsi réduite à la portion congrue. L'épisode où le rire gagne même les personnages concerne les ébats de la dame et du clerc qui voient le jeune homme, la dame ayant pourtant pris soin de lui laisser le temps de se remettre de sa maladie d'amour, épuisé après l'avoir honorée à six ou sept reprises :

Kant le clerk aveit tant fet,
servi la dame sis fez ou seet,
tant fu las, ne pout avant.
La dame li dist en riant :
« Ore en pernez tant com voudret
kar ja més plus n'i avendret. »
Que volez vus? Il ne pout plus. (*Un chevalier, sa dame et un clerk*, v. 507-513)

À l'exception de cette boutade sur le caractère insatiable des dames et les limites vite atteintes des hommes, le récit reste avare d'interventions comiques au profit des tirades amoureuses.

Même la décision de la dame de se livrer au clerc par pitié, afin de le guérir d'un mal qui menace de l'emporter, nous fait sans doute sourire de manière quelque peu anachronique. Au Moyen Âge, un tel remède pouvait en effet s'autoriser des sources médicales les plus reconnues. Ainsi le *Viaticum* recommande-t-il d'éliminer grâce au coït « l'excès d'humeur » qui cause la mélancolie amoureuse, Gérard de Bourges ajoutant même qu'il peut-être utile à cette occasion de multiplier les partenaires :

*Aliquando huius amoris necessitas nimia est nature necessitas in multa humorum superfluitate expellenda. Unde Rufus : « Coitus, inquit, ualere uidetur quibus nigra colera et mania dominantur. Redditur ei sensus et molestatio herios tollitur, si etiam cum non dilectis loquatur »*²⁸. (Constantin l'Africain, *Viaticum*, xx, l. 8-12)

²⁸ « Parfois cet amour est causé par un intense besoin naturel d'éliminer un grand excès d'humeur. Ainsi, d'après Rufus, "Le coït est vu comme une bonne chose pour ceux qui sont sous l'emprise de la bile noire et de la folie. Son sens lui revient et les blessures du désir le quittent, même s'il a eu une relation avec une personne qui ne lui plaît pas". »

*Ualet etiam consorcium et amplexus puellarum, plurimum concubitus ipsarum, et permutatio diuersarum*²⁹. (Gérard de Bourges, *Notules super Viaticum*, l. 53-55)

Moins hétérodoxe qu'on pourrait le croire à première vue, le comportement de la dame est conforme en plus d'un point aussi bien aux enseignements chrétiens les plus actuels en matière de pénitence (intention et ferme propos) qu'à ceux de la science contemporaine.

Quant au mari rossé par ses domestiques, il n'est rendu ridicule que par sa jalouse, maladie mortelle pour des époux. En ce sens, le récit anglo-normand se rapproche sans doute davantage de la *novas* du *Castia Gilos* que du fabliau de *La Bourgoise d'Orliens*. Le récit occitan est bien un *exemplum* contre la jalouse des maris, mis en abyme dans un texte où la nouvelle est relayée par un jongleur qui se propose d'enseigner l'art d'aimer à la cour d'Alphonse VIII et d'Eléonore d'Angleterre. On pourrait s'appuyer sur cette mise en scène, dont il est difficile d'établir la réalité, pour étayer la possibilité d'une diffusion du *Castia Gilos* dans l'Angleterre des Plantagenêts, de même qu'on pourrait la prêter à la présence aux côtés d'Henri III de la reine Éléonore de Provence. Mais quoi qu'il en soit de la filiation textuelle réelle ou supposée associant la nouvelle courtoise et le fabliau anglo-normand, la dimension exemplaire du dernier ne fait pas de doute, corroborée tant par l'analyse textuelle (et intertextuelle) que par l'étude de son contexte codicologique.

La singularité du récit du *Chevalier, sa dame et un clerk* dans le corpus des fabliaux invite à repenser les limites du genre. Le manuscrit dans lequel il se trouve est un outil précieux pour s'y essayer. Son unicité (manuscrit profane et vernaculaire dans une bibliothèque abbatiale) et son contenu en apparence hétérogène, récits pseudo-historiques et exemplaires entourant un récit hybride, entre courtoisie et conte à rire, permettent de jeter un autre regard sur le « fabliau » ainsi serti. La question du genre littéraire, toujours difficile et particulièrement sensible quand elle concerne des « horizons d'attente » dont nous sommes séparés par plusieurs siècles, gagne à être pensée dans un mouvement de va-et-vient entre la singularité de chaque texte et la mise en relation des textes constituant un genre. Le recueil médiéval est ainsi à la fois un défi et une clé pour notre compréhension des genres littéraires médiévaux : les relations qu'il constitue sont souvent déroutantes et, généralement, uniques. Elles nous obligent à repenser la complexité de la typologie des formes narratives vernaculaires en tenant compte d'une multiplicité de lectures possibles.

²⁹ « Il est bon aussi de rencontrer et d'embrasser des jeunes filles, de coucher avec elles plusieurs fois, puis de changer pour des partenaires variées. »

En fonction de son contexte immédiat, un même texte peut glisser d'une catégorie à une autre et peut appeler une lecture tantôt ludique, tantôt édifiante, souvent l'une et l'autre à la fois. Mais en dernier ressort, dans la culture du livre manuscrit, le recueil est pratiquement toujours un manuscrit unique, et cette unicité nous livre une part importante de la complexité des modes de lecture médiévaux.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos

Élodie Burle-Errecade & Valérie Gontero-Lauze	7
---	---

PREMIÈRE PARTIE

LA RÉCEPTION DU MANUSCRIT UNIQUE

Textes scientifiques français et manuscrit unique

Joëlle Ducos	13
--------------------	----

Un manuscrit singulier et *unicum* à Saint-Augustin de Canterbury : le fabliau

Un chevalier et sa dame et un clerk dans le manuscrit Cambridge, Corpus Christi

College 50

Francis Gingras	25
-----------------------	----

La malédiction du manuscrit unique :

quelques réflexions sur trois textes longs de la littérature occitane médiévale

Gérard Gouiran	39
----------------------	----

147

DEUXIÈME PARTIE

L'ÉDITION DU MANUSCRIT UNIQUE

Publier le manuscrit unique : problèmes et exemples d'édition (avec une note sur

le *Tristan* de Béroul)

Giuseppina Brunetti	55
---------------------------	----

Le *Rosarius* ou les vestiges du cabinet d'étude d'un prédicateur mondain

Marie-Laure Savoye	73
--------------------------	----

Comprene qui pourra...

La fabrique du Moyen Âge au xvii^e siècle dans le manuscrit 405 de la bibliothèque Inguimbertine de Carpentras

Sébastien Douchet et Valérie Naudet	89
---	----

TROISIÈME PARTIE
INTERTEXTUALITÉS:
AUTOUR DU MANUSCRIT UNIQUE

L'invention du <i>Livre d'Artus</i> : le manuscrit Paris, BnF, fr. 337 Noémie Chardonnens, Nathalie Koble et Patrick Moran	115
Deux manuscrits uniques pour Neuf Preux Anne Salamon	137
Table des matières	147